

## Commune de VITRAC SUR MONTANE

### Réunion ordinaire du conseil municipal du 20 juin 2014

#### **PRESENTS :**

Mme. ANTOINE / Mme. COUTURAS / Mme. DOUHET / Mme. DUMAS / Melle. STOPYRA

M. AUBESSARD / M. MALAURIE / M. MIGINIAC

#### **ABSENTS :** M. STOPYRA

Mme LAGRANGE a donné procuration à M MALAURIE

M. FAURIE est arrivé à 19h45.

#### **Début de la réunion à 19h00**

Secrétaire de séance : Melle. STOPYRA Coralie, élue à l'unanimité des membres présents.

#### *Déroulement de la réunion*

#### **Adoption du compte rendu de la précédente réunion**

Le compte rendu est lu à l'ensemble du conseil et accepté par celui-ci.

#### **Engagement – financement prévisionnel – consultation bureau d'étude pour la bathymétrie de la lagune**

Le coût de l'étude bathymétrique s'élève à 9500€ HT, le Conseil Général finance à 30% soit 2850€, Adour Garonne finance à 50% soit 4750€, reste à charge de la Commune 1900€ HT.

Le Conseil vote à 9 voix pour et autorise le Maire à poursuivre les études concernant la lagune.

#### **Election des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

#### **Election du membre titulaire:**

Un Candidat : M. MALAURIE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9

- bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 9

M. Malaurie obtient 9 voix et est donc élu.

#### **- Election des membres suppléants:**

Sont candidats Mme Antoine, M. Aubessard, Mme Couturas, Mme Douhet, Mme Stopyra

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

**1<sup>er</sup> tour** - nombre de bulletins : 9

- bulletins blancs ou nuls : 1

-suffrages exprimés : 8

Mme douhet : 3 voix

Mme Antoine : 2 voix

M. Aubessard : 1 voix

Mme Couturas : 1 voix

Mme Stopyra : 1 voix

Aucun candidat n'obtient la majorité absolue

2<sup>ème</sup> tour - nombre de bulletins : 9

- bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 9

Mme douhet : 5 voix

Mme Antoine : 1 voix

M. Aubessard : 1 voix

Mme Couturas : 1 voix

Mme Stopyra : 1 voix

Sont élus Mme Douhet et Mme Antoine – M. Aubessard au bénéfice de l'âge.

<b><u>Délégué commission « tri sélectif »</u></b>
---

Mme COUTURAS se présente comme titulaire, et M MIGINIAC comme suppléant.